



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ
D'ODONTOLOGIE
DE LORRAINE

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL EN ODONTOLOGIE

NANCY



PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES 1^{RE} ET 2^È ANNÉES

OBJECTIFS & ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

CET ENSEIGNEMENT EST DESTINÉ AUX CHIRURGIENS DENTISTES ET AUX MÉDECINS INTÉRESSÉS PAR LA CONDUITE DE L'EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE, LA PATHOLOGIE SÉQUELLAIRE, L'ESTIMATION DU DOMMAGE CORPOREL EN ODONTOLOGIE ET PAR LES PROBLÈMES DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE ET D'ASSURANCES DE PERSONNES

RESPONSABLE DU DIPLÔME

CÉLINE CLÉMENT

CHIRURGIEN-DENTISTE, MCU-PH, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE PRÉVENTION-ÉPIDÉMIOLOGIE-ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ET ODONTOLOGIE LÉGALE, RESPONSABLE DU DUIOML ET DU DURCO FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE, CHRU DE NANCY, EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE NANCY

INTERVENANTS

GUY DORY

PRÉSIDENT DE CHAMBRE HONORAIRE DE LA COUR D'APPEL DE NANCY

JEAN-PAUL ARTIS

PROFESSEUR HONORAIRE DE LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE, PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE PRÈS DE LA COUR D'APPEL DE NANCY, PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DES EXPERTS AUPRÈS DE LA COUR ADMINISTRATIVE DE NANCY

BRUNO PY

PROFESSEUR DE DROIT PRIVÉ ET SCIENCES CRIMINELLES, UNIVERSITÉ DE LORRAINE - IFG-EA7301

PASCAL BRIDÉY

PRÉSIDENT DE CHAMBRE, CHARGÉ DES EXPERTS, COUR D'APPEL DE NANCY

LAURENT MARTRILLE

MCU-PH, CHEF DU SERVICE DE MÉDECINE LÉGALE, UNIVERSITÉ DE LORRAINE - CHRU NANCY

ARTHUR DENIZOT

MAGISTRAT ADMINISTRATIF, RAPPORTEUR PUBLIC AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY, PRÉSIDENT DE LA SECTION DES ASSURANCES SOCIALES DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE LORRAINE, VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE L'ORDRE DES INFIRMIERS DU GRAND EST

ROLAND ESCH

MAGISTRAT HONORAIRE

ISABELLE LALLIÉ

JURISTE À LA COMMISSION DE CONCILIATION ET D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MÉDICAUX

FRANÇOIS BLANCHARD

ANCIEN DIRECTEUR DIVISIONNAIRE DES IMPÔTS

FRANÇOIS GRANDJEAN

EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE NANCY, EN CHARGE DE LA FORMATION DES EXPERTS POUR LA COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE PRÈS LA COUR D'APPEL DE NANCY

MATHIEU CASANOVA

AVOCAT AU BARREAU DE NANCY, DROIT DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ET DE LEUR PATRIMOINE, DROIT DU DOMMAGE CORPOREL, DROIT DU TRAVAIL ET SOCIAL

ROBERT MACHIN

EXPERT HONORAIRE, DOCTEUR EN MÉDECINE GÉNÉRALE

HUGUES THOMAS

DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE, EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE NANCY

HÉLÈNE CASSIER

EXPERT EN ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

PATRICK BAUDOT

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE NANCY, AEA, ANCIEN AHU DE LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE

MICHEL PASDZIERNY

CHIRURGIEN-DENTISTE, MEMBRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DU GRAND EST, MASTER 2 DE DROIT MÉDICAL

JULIE GUILLET-THIBAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE, MCU-PH, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE BUCCALE, FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE, CHRU DE NANCY

ÉMILIE ROCHON-DELAITRE

CHIRURGIEN-DENTISTE – SPÉIALISTE QUALIFIÉE EN ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE, EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE NANCY

SÉMINAIRE 1 EN PRÉSENTIEL

ORGANISATION DE LA JUSTICE EN FRANCE

TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À L'EXPERTISE JUDICIAIRE

L'EXPERTISE AU CIVIL - SON DÉROULEMENT : DE LA DÉSIGNATION À LA CONCLUSION. COMMENT UNE PLAINE PEUT CONDUIRE À DE MULTIPLES PROCÉDURES ?

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE
7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

SÉMINAIRE 1 EN PRÉSENTIEL

LE CONCEPT DE RESPONSABILITÉ : DE LA RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE EN ACTE DE SOINS

**LES CONDITIONS ET LES CRITÈRES RETENUS POUR L'INSCRIPTION D'UN EXPERT SUR LA LISTE DE COUR
D'APPEL**

L'EXPERTISE AU PÉNAL

LA JUSTICE ADMINISTRATIVE ET LE DÉROULEMENT D'UNE EXPERTISE DEVANT UN JUGE ADMINISTRATIF

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE
7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

SÉMINAIRE 2 EN PRÉSENTIEL

LA NOMENCLATURE DINTILHAC

LE MAGISTRAT ET L'EXPERT

RAPPORTS EXPERTS-AVOCATS

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE
7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

SÉMINAIRE 2 EN PRÉSENTIEL

LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION D'EXPERTISE AU CIVIL, AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF – LA
RÉDACTION DU RAPPORT D'EXPERTISE

LA FISCALITÉ DES HONORAIRES D'EXPERTISES

LA COMMISSION DE CONCILIATION ET D'INDEMNISATION DES ACCIDENTS MEDICAUX

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE
7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

SÉMINAIRE 3 EN PRÉSENTIEL

LOI BADINTER

LA NOMENCLATURE DINTILHAC : APPLICATION EN ODONTOSTOMATOLOGIE

LA CONCILIATION ET LE RÔLE DE L'ORDRE DANS LE CONTENTIEUX PATIENT-PRATICIEN

LA RESPONSABILITÉ EN HYGIÈNE ET ASEPSIE

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE
7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

SÉMINAIRE 3 EN PRÉSENTIEL

A PROPOS D'EXPERTISES EN ODONTOLOGIE

LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

L'EXPERTISE EN ORTHOPÉDIE DENTO-FACIALE

VICTIMES

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE – PERSPECTIVES SUR LES SUJETS DE MÉMOIRE

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE
7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

TRAVAIL NON PRÉSENTIEL

2^E ANNÉE

**MÉMOIRE DE DIPLÔME UNIVERSITAIRE ET STAGE(S) À RÉALISER AUPRÈS D'UN EXPERT
NOMMÉ PRÈS UNE COUR D'APPEL**

LISTE DES MÉMOIRES SOUTENUS DISPONIBLE À L'ADRESSE : U2L.FR/DURCOMEMOIRES

CHEZ UN EXPERT NOMMÉ PRÈS D'UNE COUR D'APPEL

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1^{RE} ANNÉE

2^E ANNÉE

LES ÉTUDES EN VUE DU DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL EN ODONTOLOGIE DURENT 2 ANS. ELLES COMPORTENT DES ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES (SOUS FORME DE 3 SÉMINAIRES DE 2 JOURS) LA PREMIÈRE ANNÉE. LA DEUXIÈME ANNÉE CONSISTE EN LA RÉDACTION ET LA SOUTENANCE D'UN MÉMOIRE, LA RÉALISATION D'UN STAGE MENÉ AUPRÈS DE MONITEURS EXPERTS PRÈS LA COUR D'APPEL ET/OU PRÈS LA COUR DE CASSATION.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC) COMPLÈTES DISPONIBLES À L'ADRESSE : U2L.FR/DURCOMCC

**UN EXAMEN ÉCRIT DE FIN DE 1^{ÈRE} ANNÉE
COMPTANT POUR L'ADMISSIBILITÉ EN 2^{ÈME}
ANNÉE**

LES CANDIDATS DOIVENT OBTENIR LA MOYENNE DE 10/20
À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES

TOUTE NOTE INFÉRIEURE À 6/20 DANS UNE QUESTION
FAISANT TOUT OU PARTIE D'UNE ÉPREUVE EST
ÉLIMINATOIRE

**UNE SOUTENANCE DE MÉMOIRE AVEC LA
RÉDACTION D'UN TRAVAIL QUI DEVRA AVOIR
REÇU L'AGRÉMENT DES ENSEIGNANTS
DES QUESTIONS RELATIVES À L'ENSEIGNEMENT
ET AU MÉMOIRE**

POUR ÊTRE ADMIS, LE CANDIDAT DOIT OBTENIR UNE
NOTE SUPÉRIEURE À 10/20



MODALITÉS D'ADMISSION

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

CHIRURGIENS-DENTISTES, DOCTEURS EN MÉDECINE,
INTERNES DES HÔPITAUX (ORIENTATION MÉDICO-LÉGALE), INTERNES EN ODONTOLOGIE

PLACES DISPONIBLES

25 PLACES

TARIFFS DE LA FORMATION

- FRAIS DE LA FORMATION : 2385 € LA 1^{ÈRE} ANNÉE + 1615 € LA 2^E ANNÉE
- DROITS UNIVERSITAIRES : ≈ 240 € / AN (SELON TARIF MINISTÉRIEL)

POUR CANDIDATER

ENVOYER UN CV, UNE LETTRE DE MOTIVATION ET UNE COPIE DE VOTRE DIPLÔME
À ODONTO-DU@UNIV-LORRAINE.FR



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ
D'ODONTOLOGIE
DE LORRAINE

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE DE LORRAINE CAMPUS BRABOIS SANTÉ

7, AVENUE DE LA FORÊT DE HAYE - BP 20199
54505 VANDOEUVRE-LÈS-NANCY CEDEX

[HTTP://ODONTO.UNIV-LORRAINE.FR](http://odonto.univ-lorraine.fr) • ODONTO-DU@UNIV-LORRAINE.FR • 03 72 74 67 67

N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 41 54 03018 54 / N° SIRET 130 015 506 00822